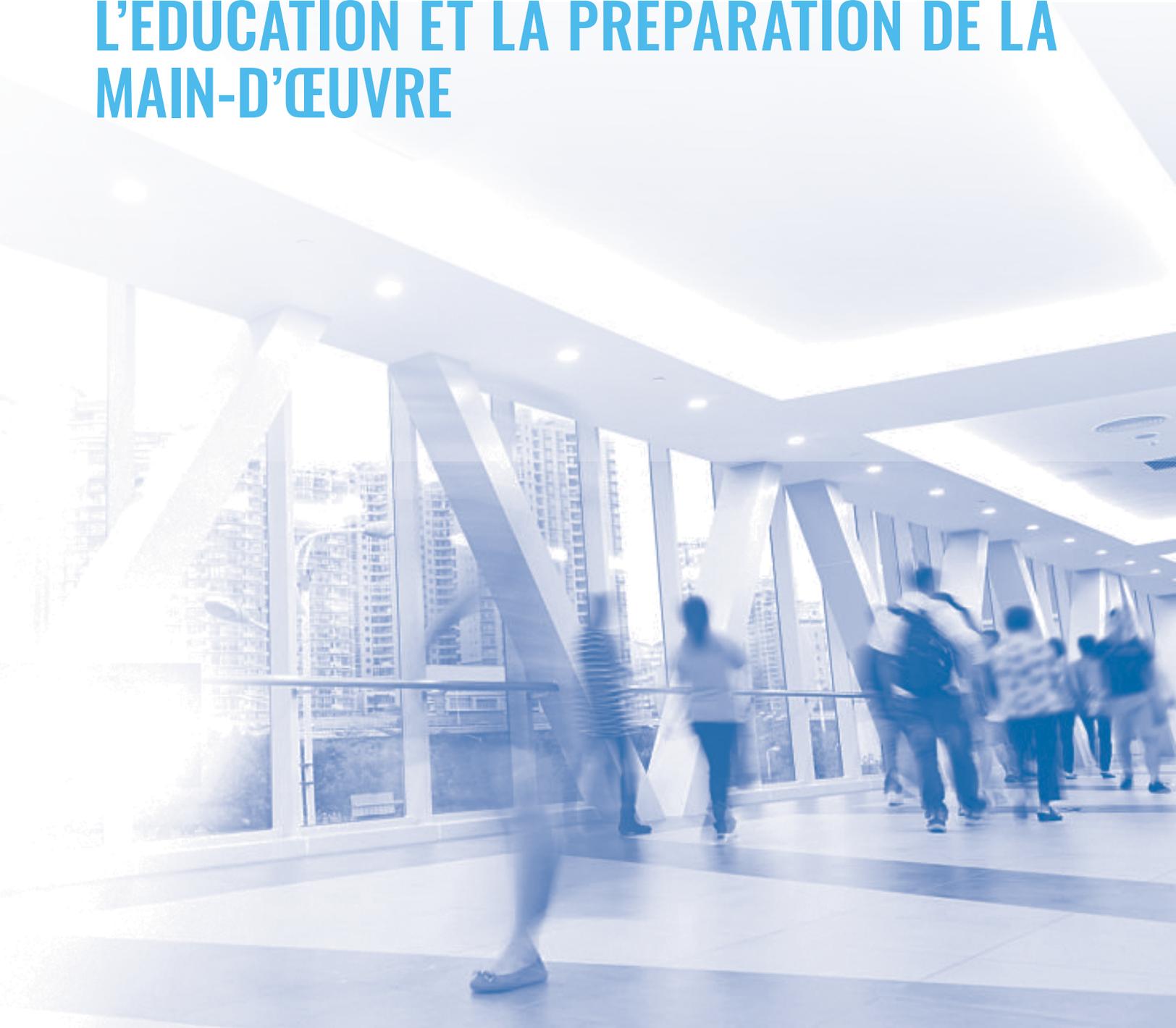




COLLEGES | COLLÈGES
ONTARIO | ONTARIO

SOUMISSION PRÉ-BUDGÉTAIRE 2025 DE COLLÈGES ONTARIO

RENFORCER LA RÉSILIENCE DE L'ONTARIO : CONCENTRER LES INVESTISSEMENTS SUR L'ÉDUCATION ET LA PRÉPARATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE



Introduction

L'économie de l'Ontario est confrontée à d'importants défis liés à l'évolution des menaces internationales, ce qui souligne le besoin urgent d'accorder la priorité au développement de la main-d'œuvre. La création d'une main-d'œuvre résiliente est essentielle afin de soutenir les communautés de la province et de garantir la prospérité économique à long terme.

Pierre angulaire de l'économie de l'Ontario, les diplômés collégiaux fournissent les compétences et l'expertise avancées nécessaires à la construction d'infrastructures essentielles, notamment les maisons, les autoroutes et les systèmes de transport en commun, tout en soutenant le développement de communautés prospères. Les collèges publics de l'Ontario constituent des moteurs essentiels de la croissance économique, en particulier au chapitre des métiers, de la technologie et des sciences appliquées – des secteurs ayant un besoin urgent de développement et d'investissement en matière de main-d'œuvre.

Cependant, les collèges publics de l'Ontario sont confrontés à une crise financière imminente qui menace leur capacité à soutenir ces industries et à contribuer à la prospérité de la province. Les collèges de l'Ontario reçoivent le plus faible niveau de financement du gouvernement et ont les deuxièmes plus bas droits de scolarité au Canada.

Étant donné les coûts élevés de livraison de programmes, les collèges perdent actuellement de l'argent sur chaque étudiant canadien qu'ils inscrivent. Pour répondre aux demandes du marché du travail de l'Ontario, des investissements stratégiques sont nécessaires afin d'augmenter les inscriptions aux programmes de métiers, de technologie et de sciences appliquées, et de maintenir un accès équitable à l'éducation et à la formation pour les divers apprenants de la province.

Alors que l'Ontario fait face aux incertitudes mondiales et aux défis économiques en découlant, le secteur des études postsecondaires de la province offre des solutions pratiques. Dans le présent document pré-budgétaire, Collèges Ontario demande au gouvernement de prendre des mesures décisives et de :

1. **Régulariser le Fonds pour la viabilité financière du secteur postsecondaire** et en faire un financement de base permanent.
2. **Augmenter les subventions de fonctionnement** afin de compenser les déficits structurels actuels pour nos étudiants canadiens et former des diplômés prêts pour l'avenir dans des secteurs clés tels que les métiers, la technologie et les sciences appliquées qui répondent à la demande de main-d'œuvre, y compris ceux qui sont nécessaires pour faire face à la menace mondiale des droits de douane.
3. **Poursuivre l'élargissement du financement de** la subvention pour les petits collèges, les collèges du Nord et les collèges ruraux afin de soutenir les établissements qui desservent les communautés du Nord et les communautés rurales.
4. **Moderniser les modèles de financement** afin d'encourager les inscriptions à temps partiel, de sorte que davantage d'étudiants puissent à la fois apprendre et gagner de l'argent, mais également améliorer les compétences de notre main-d'œuvre.

Si elles sont mises en œuvre, ces recommandations clés élargiront le bassin de diplômés prêts à faire carrière et adaptés au marché du travail, ce qui rendra l'Ontario plus résiliente et renforcera la compétitivité de la province. Il s'agit de mesures nécessaires à un moment où l'Ontario est confronté à des menaces économiques mondiales.

Ce n'est qu'avec une solide stratégie de développement de la main-d'œuvre que l'Ontario pourra résister à la tempête des incertitudes géopolitiques et économiques.

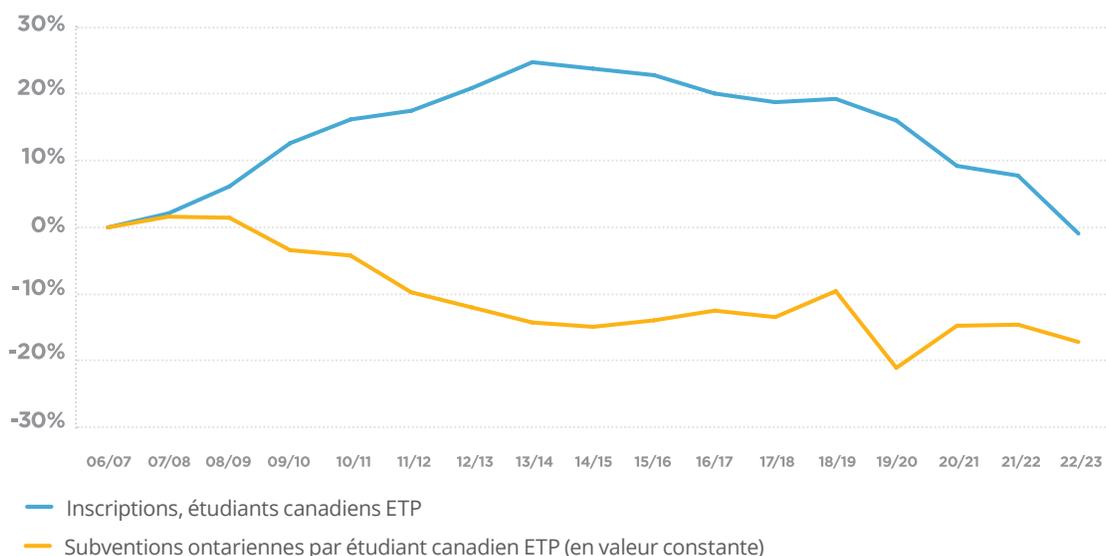
Recommandation n° 1 : Régulariser le Fonds pour la viabilité financière du secteur postsecondaire.

L'investissement initial, en 2024, du gouvernement de l'Ontario de près de 1,3 milliard de dollars sur trois ans pour l'ensemble des 24 collèges publics et des 23 universités, a constitué une première étape bienvenue visant à remédier aux déficits de financement systémiques. Toutefois, le réseau collégial est confronté à un déficit structurel projeté qui risque de dépasser le milliard de dollars d'ici à 2026 – un qu'il faut combler si l'on veut maintenir les réserves de main-d'œuvre de l'Ontario.

Au cours des 17 dernières années, les collèges de l'Ontario ont inscrit davantage d'étudiants canadiens malgré un soutien financier moindre. Ainsi, les subventions de fonctionnement ont diminué de 17 % en valeur réelle au cours des 17 dernières années, laissant l'Ontario avec **le financement par étudiant le plus bas au Canada**. Les droits de scolarité des étudiants canadiens et les subventions provinciales n'ont pas suivi le rythme de l'inflation, limitant par le fait même la capacité des collèges à former la main-d'œuvre dont l'Ontario aura besoin.

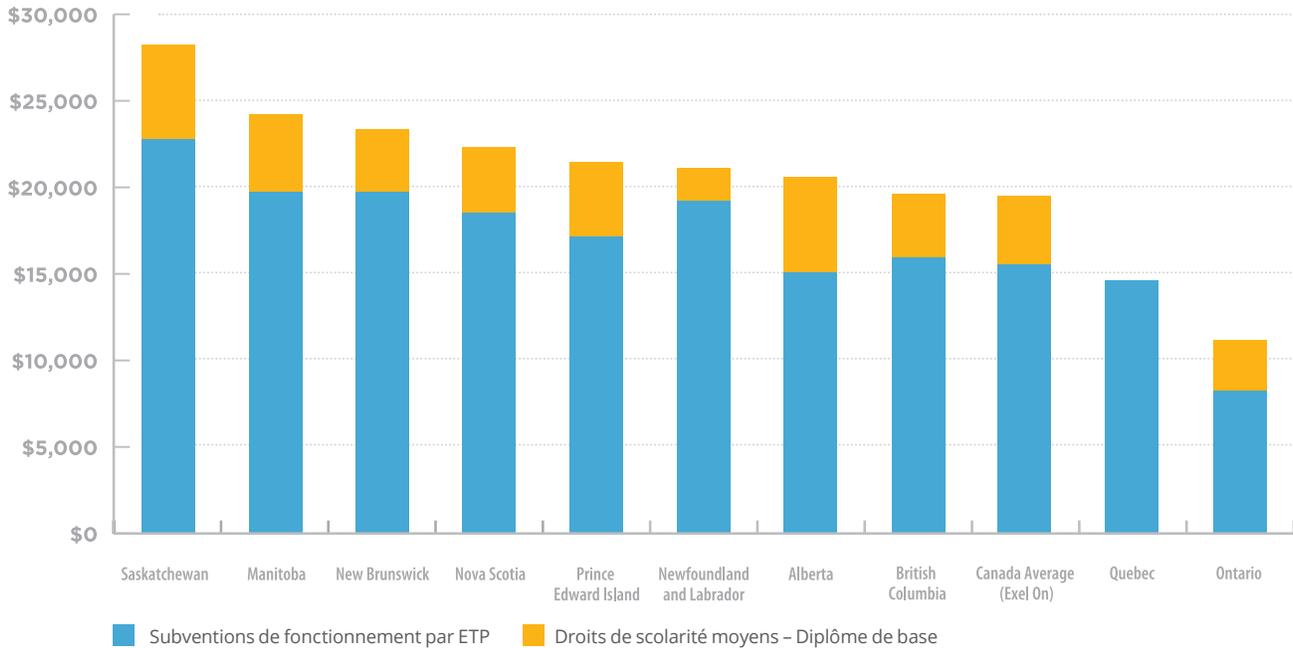
Investissement de l'Ontario dans les collèges – Incidence de l'inflation

L'inflation a érodé la valeur des collèges de l'Ontario. Le financement des collèges publics a diminué de près de 20 % au cours des 17 dernières années, alors même que les inscriptions d'étudiants canadiens ont augmenté.



La crise financière du réseau collégial a été exacerbée par les récents changements de politique fédérale ayant trait aux étudiants étrangers, lesquels ont eu des répercussions négatives immédiates et importantes sur les revenus des collèges, les économies régionales et la main-d'œuvre locale. D'ici à 2026, l'on prévoit que la plupart des 24 collèges de l'Ontario seront confrontés à des déficits, ce qui les obligera à prendre des décisions difficiles concernant la fermeture de campus et de programmes. Dans l'intervalle, les collèges s'efforcent de réaliser des économies, de préserver les programmes essentiels et de répondre aux besoins de la main-d'œuvre locale. Malheureusement, les mesures disponibles ne suffisent plus à compenser la crise imminente.

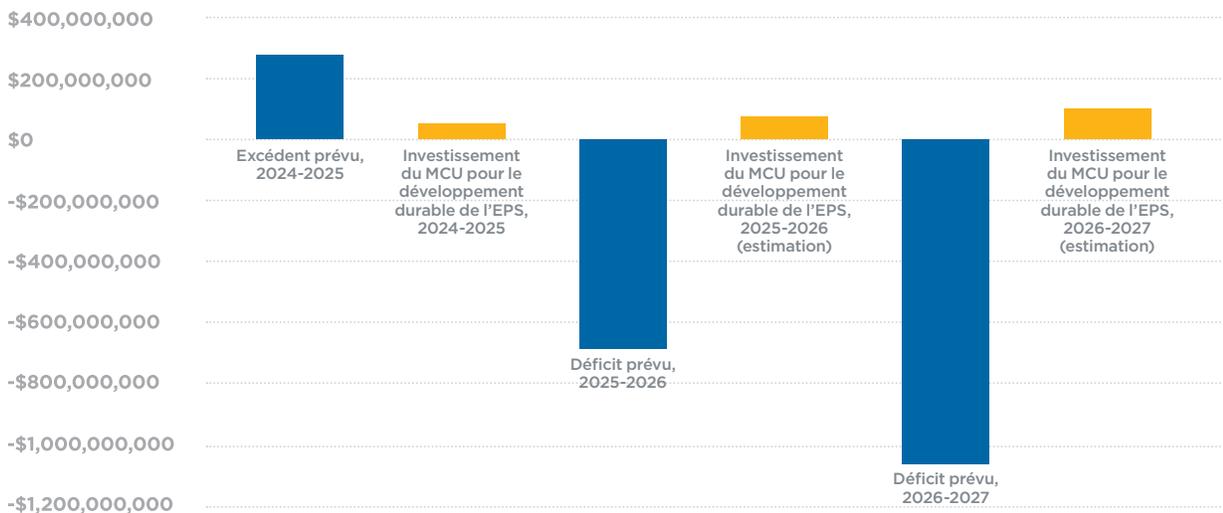
Subventions de fonctionnement et droits de scolarité moyens



Mis en place au printemps 2024, le Fonds pour la viabilité financière du secteur postsecondaire du gouvernement de l'Ontario a dépassé les investissements réalisés par les administrations précédentes. Bien qu'un rel financement soit nécessaire, il ne suffit pas à résoudre la crise financière à laquelle est confronté le réseau collégial. Selon la plupart des scénarios prévus, les déficits du réseau collégial devraient dépasser considérablement la portion allouée aux collèges du Fonds pour la viabilité financière du secteur postsecondaire du ministère des Collèges et Universités.

Le fonds devrait fournir environ 55 millions de dollars an, puis 100 millions de dollars par an grâce à une combinaison de financement général et de financement complémentaire. Avec un déficit de financement prévu qui pourrait **dépasser le milliard de dollars d'ici 2026**, le gouvernement de l'Ontario devra accroître son soutien au système des collèges publics de classe mondiale de la province. Ce financement est nécessaire pour compenser les déficits structurels du secteur et faire croître l'économie.

Financement de stabilisation

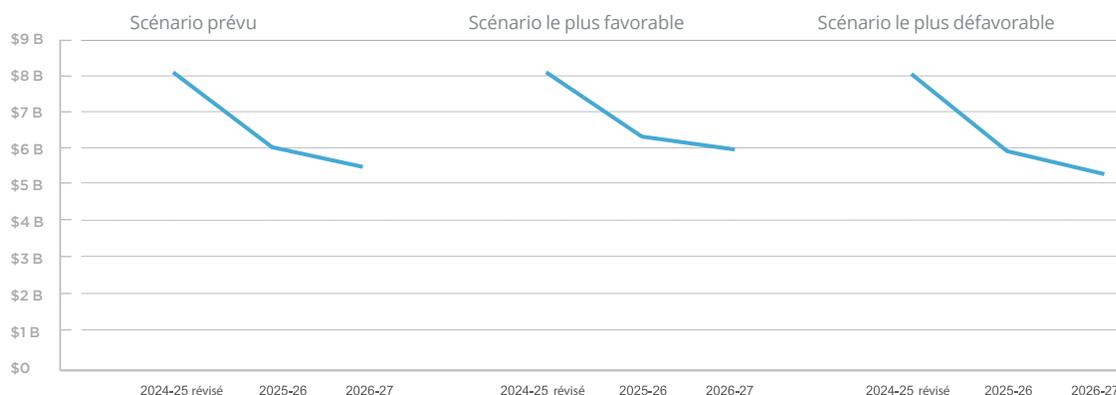


Recommandation n° 2 : Augmenter les subventions de fonctionnement afin de compenser les déficits structurels actuels pour nos étudiants canadiens et former des diplômés prêts pour l'avenir dans des secteurs clés tels que les métiers, la technologie et les sciences appliquées qui répondent à la demande de main-d'œuvre, y compris ceux qui sont nécessaires pour faire face à la menace mondiale des droits de douane.

L'année 2025 offre une excellente occasion pour le réseau collégial de collaborer à des gains d'efficacité à l'échelle du réseau et des régions, tout en s'attaquant au soutien financier structurel nécessaire pour soutenir le système postsecondaire de l'Ontario et renforcer la résilience économique de la province. Les défis commerciaux émergents soulignent la nécessité pour l'Ontario de renforcer sa compétitivité dans des secteurs clés, en particulier les métiers, la technologie et les sciences appliquées. Parallèlement, les collèges de l'Ontario se trouvent à un point de bascule, passant de la flexibilité financière à l'incertitude financière. Les scénarios budgétaires prévoient des baisses de revenus supérieures aux efforts de réduction des coûts ou d'efficacité.

Baisse prévue des revenus

- En raison de la politique fédérale, l'on prévoit que les revenus totaux des collèges diminueront de plus de 2 milliards de dollars au cours des prochaines années
- On peut s'attendre à des déficits découlant de cette baisse de revenus, laquelle se produira plus rapidement que ne pourront être mis en œuvre les réductions de dépenses et les gains d'efficacité. De nombreuses réductions de dépenses nécessitent des ressources initiales



Pour y remédier, l'Ontario doit financer le déficit structurel chronique des programmes visés par les étudiants canadiens, et augmenter le nombre de diplômés nécessaires dans les domaines clés du marché du travail qui créent la prospérité dans notre province.

Cela permettra de commencer à combler l'important écart de revenus causé par de nombreuses années de sous-financement et par les changements de la politique fédérale affectant les étudiants étrangers. Sans intervention provinciale, les collèges sont confrontés à des déficits croissants et risquent de supprimer des programmes coûteux et à très forte demande.



Des investissements ciblés dans les métiers, la technologie et les sciences appliquées sont absolument nécessaires afin d'éviter des fermetures de programmes susceptibles de faire dérailler les plans de construction et d'infrastructure de l'Ontario. Les données sur le marché du travail montrent une forte demande dans ces industries pour soutenir la croissance économique et les besoins des communautés.

Les programmes de métiers, de technologie et de sciences appliquées, lesquels s'adressent principalement aux étudiants canadiens, sont confrontés à des défis structurels : des coûts de livraison élevés, d'importants besoins en capitaux et en main-d'œuvre et un financement insuffisant qui n'est plus compensé par les revenus des étudiants étrangers. Pour remédier à cette situation, Collèges Ontario propose la création d'un fonds de formation aux métiers et à la technologie destiné à soutenir les centaines de programmes de métiers, de technologie et de sciences appliquées offerts par les collèges. Ce financement ciblé aiderait davantage les collèges à diplômer des travailleurs prêts à faire carrière à tous les niveaux et dans tous les secteurs essentiels, afin de répondre aux besoins de main-d'œuvre.

Chaque année, les collèges publics de l'Ontario produisent quelque 13 000 diplômés des métiers spécialisés, comblant ainsi directement les lacunes dans les secteurs à très forte demande. Toutefois, le besoin de travailleurs prêts à une carrière continue de croître et les goulots d'étranglement dans la capacité des programmes créent des obstacles. En 2023-2024 seulement, 30 programmes directement liés aux métiers enregistrés étaient sursouscrits et fonctionnaient toujours à perte – ces derniers ne sont plus viables. Sans une intervention immédiate, les fermetures de programmes et les goulots d'étranglement en matière de capacité entraveront les objectifs de l'Ontario au chapitre de la main-d'œuvre.

Face à l'incertitude mondiale, les Ontariennes et les Ontariens ont plus que jamais besoin d'un accès à la formation continue et d'un choix secondes carrières.

Recommandation n° 3 : Poursuivre l'élargissement du financement de la subvention pour les petits collèges, les collèges du Nord et les collèges ruraux afin de soutenir les établissements qui desservent les communautés du Nord et les communautés rurales.

Le renforcement de la résilience économique de l'Ontario nécessite une approche à l'échelle de la province, en mettant nécessairement l'accent sur les régions rurales et du Nord. Le groupe d'experts de l'Ontario a souligné la nécessité de cibler les investissements vers les établissements du Nord et ceux des régions rurales et éloignées, compte tenu des coûts de fonctionnement plus élevés dans ces régions.

Les collèges jouent un rôle essentiel pour soutenir les marchés du travail régionaux dans les petites communautés rurales et nordiques, où les coûts de fonctionnement sont plus élevés, le nombre d'inscriptions est plus faible et les pressions locales sur les coûts sont plus prononcées. Ces établissements dépendent fortement des revenus des étudiants étrangers pour maintenir leurs programmes, y compris les formations aux métiers, à la technologie et aux sciences appliquées.

Alors que ces établissements – y compris les collèges francophones – font face à une précarité financière émergente, les collèges de ces régions doivent prendre des décisions difficiles au chapitre de leur programmation. En 2024, reconnaissant la nécessité de soutenir l'accès à la formation et à l'éducation dans ces communautés, le gouvernement de l'Ontario a investi 10 millions de dollars supplémentaires en financement unique par l'entremise de la Subvention pour les petits collèges et les collèges du Nord et des régions rurales. Cette somme a été répartie équitablement entre les collèges et les universités. L'analyse initiale du groupe d'experts a noté que l'augmentation des subventions à des fins spéciales pour les collèges du Nord, ruraux et éloignés devrait être indexée sur l'inflation ou 2 pour cent (le plus élevé des deux).

Alors que le gouvernement continue d'examiner les investissements structurels, il devrait faire de l'augmentation de 10 millions de dollars de la Subvention pour les petits collèges et les collèges du Nord et des régions rurales un investissement annuel permanent. Cela garantirait un accès continu aux programmes de formation aux métiers, à la technologie et aux sciences appliquées et soutiendrait davantage le développement de la main-d'œuvre et la croissance économique des régions.

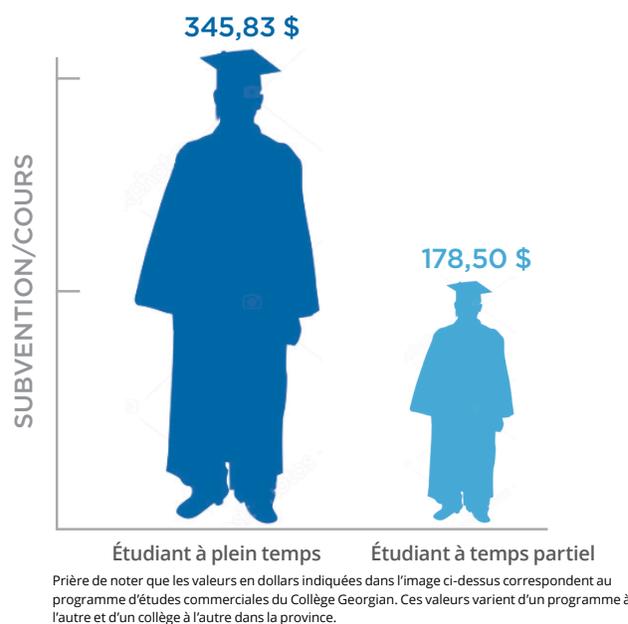
Les collèges publics de l'Ontario possèdent l'expertise et l'infrastructure nécessaires pour répondre aux besoins de la province en matière de main-d'œuvre. Un investissement soutenu et ciblé dans la formation en milieu rural et dans le Nord contribuera à assurer l'avenir économique de l'Ontario en veillant à ce que les projets d'infrastructure vitaux soient réalisés dans les délais.

Recommandation n° 4 : Moderniser les modèles de financement afin d'encourager les inscriptions à temps partiel, de sorte que davantage d'étudiants puissent à la fois apprendre et gagner de l'argent, mais également améliorer les compétences de notre main-d'œuvre.

Le rapport du groupe d'experts indique que les collèges de l'Ontario sont dissuadés d'inscrire des étudiants à temps partiel, un défi qui aura une incidence sur le marché du travail et la capacité des collèges à former une main-d'œuvre compétitive.

Les étudiants à temps partiel, qui sont presque exclusivement des étudiants canadiens, représentent en moyenne 31 % de l'effectif des collèges. De nombreux étudiants choisissent d'étudier à temps partiel dans le but de concilier leurs études et leur emploi à plein temps, leur permettant ainsi de gagner un revenu tout en contribuant à l'économie provinciale et locale.

Toutefois, le modèle de financement de l'Ontario pour les apprenants à temps partiel des collèges diffère fondamentalement de celui des universités. Il ne tient pas compte des coûts propres aux programmes et repose sur des hypothèses dépassées, telles que des coûts d'enseignement moins élevés pour les cours à temps partiel et des normes uniformes pour la livraison des cours à la grandeur de la province. Ce mode de financement n'a pas évolué pour refléter les réalités actuelles de la livraison de programmes, ce qui a eu des répercussions négatives sur les étudiants et les établissements.



Le modèle de financement actuel a découragé le développement de programmes et d'options pour les apprenants à temps partiel, ce qui a eu un impact négatif sur l'expérience et la réussite des étudiants. Le groupe d'experts a souligné ce problème en notant que les étudiants à temps partiel constituent la cohorte la moins bien financée ses établissements d'enseignement postsecondaire de l'Ontario.

Prière de noter que les valeurs en dollars indiquées dans l'image ci-dessus correspondent au programme d'études commerciales du Collège Georgian. Ces valeurs varient d'un programme à l'autre et d'un collège à l'autre dans la province.

En éliminant les obstacles actuels à l'inscription d'étudiants à temps partiel, l'on contribuera à garantir l'accès à la formation de la main-d'œuvre nécessaire pour répondre aux exigences du marché du travail de l'Ontario.

Conclusion

Les collèges de l'Ontario sont essentiels à la formation d'une main-d'œuvre qualifiée et résiliente, capable de relever les défis d'aujourd'hui et de demain. Les investissements dans l'éducation et le développement de la main-d'œuvre sont essentiels pour soutenir les communautés et l'économie de l'Ontario. Les diplômés des collèges construisent des routes, des hôpitaux, des infrastructures énergétiques et bien d'autres choses encore pour les Ontariens.

La menace de droits de douane sur des exportations clés met en péril la stabilité économique de l'Ontario et souligne la nécessité d'un approvisionnement constant en diplômés qualifiés et prêts à une carrière, capables de stimuler l'innovation et l'adaptabilité dans des secteurs essentiels. Les collèges – moteurs de croissance dans des secteurs tels que le logement, les soins de santé, le génie et les services de santé – sont essentiels pour atténuer l'impact de ces perturbations et aider les entreprises à maintenir leur compétitivité à l'échelle mondiale.

La capacité de l'Ontario à faire face aux incertitudes géopolitiques et économiques repose sur une solide stratégie de développement de la main-d'œuvre, mais les collèges publics sont confrontés à une crise financière qui compromet leur capacité à remplir ce mandat. La dépendance sur les revenus des inscriptions d'étudiants étrangers et le déséquilibre structurel du financement des étudiants canadiens ont placé les collèges dans une position précaire, limitant l'accès à des programmes adaptés au marché du travail, lesquels sont essentiels pour l'avenir économique de l'Ontario.

Afin d'assurer la prospérité à long terme, le gouvernement doit :

- Renforcer le financement de base des collèges et combler le déficit structurel de financement pour nos étudiants canadiens.
- Augmenter les subventions de fonctionnement des collèges dans le but de former la main-d'œuvre nécessaire à la croissance de l'Ontario et à la lutte contre les menaces économiques mondiales.
- Soutenir les établissements de petite taille, du Nord et des régions rurales.
- Améliorer le financement des apprenants à temps partiel.

En s'attaquant à ces priorités, l'Ontario peut renforcer son système d'éducation postsecondaire en tant que pierre angulaire de la résilience économique et de l'innovation. Dans le cadre des investissements de l'Ontario, les collèges sont essentiels pour relever les défis posés par l'incertitude du commerce international.